



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 23 janvier 2026

### Initiative «Pas de Suisse à 10 millions!»

### Une étude met en évidence les impacts négatifs sur la structure démographique, l'économie et l'environnement

Une étude mandatée par la FER Genève et réalisée par l'Université de Genève, l'IREG et ecosys SA conclut que l'acceptation de l'initiative populaire fédérale « Pas de Suisse à 10 millions ! » fragiliserait durablement les fondements économiques et sociaux de la Suisse. Les résultats montrent des effets négatifs et cumulatifs sur l'activité économique:

- Réduction massive de l'immigration de travail et donc de la population active;
- Accentuation marquée de la pénurie de main-d'œuvre;
- Vieillissement accéléré de la population pesant notamment sur le financement des retraites;
- Augmentation des charges publiques et de l'endettement.

Par ailleurs, cette initiative est une menace directe sur les accords bilatéraux, piliers de la prospérité suisse depuis plus de 25 ans.

La FER Genève a décidé de mandater un groupe d'experts pour déterminer les effets potentiels de l'acceptation de l'initiative populaire fédérale «Pas de Suisse à 10 millions!». Le rapport de ces experts est sans appel et démontre l'impact extrêmement négatif, pour l'ensemble de la population suisse, de cette initiative.

#### Réduction massive de l'immigration de travail

Plafonner durablement la population suisse à 10 millions d'habitants impliquerait une réduction de plus de 50 % du solde migratoire dès 2035. Les marges de manœuvre en matière d'asile et de regroupement familial étant limitées, cette réduction impacteraient essentiellement la migration de travail.

Des conséquences structurelles majeures s'ensuivraient:

- Une diminution de la population en âge d'activité, de 300 000 personnes d'ici 2050, dans un contexte de déficit de main-d'œuvre que la Suisse connaît actuellement;
- Un vieillissement accéléré, avec 47 rentiers pour 100 actifs, au lieu de 45;
- Un solde naturel (différence entre naissances et décès) encore plus négatif.



## Pénurie de main-d'œuvre aggravée et pressions financières accrues

La réduction de l'immigration viendrait aggraver la pénurie structurelle de personnel (environ 460 000 EPT manquants d'ici 2035). Les secteurs fortement dépendants de la main-d'œuvre étrangère — construction, restauration, immobilier, services administratifs — seraient particulièrement exposés.

Selon les projections fédérales, un scénario de migration faible se traduirait par:

- Une hausse de la quote-part de l'État de 0,37 point de PIB d'ici 2060;
- Une augmentation de la dette publique;
- Une dégradation de la situation financière de l'AVS et de l'AI.

**Ivan Slatkine**, président de la FER Genève, souligne que *«la main-d'œuvre étrangère est intégrée, qualifiée et indispensable à tous les niveaux de notre économie. Elle ne remplace pas la main-d'œuvre indigène; elle la complète».*

## Environnement: une contrainte démographique peu efficace

La littérature scientifique montre que la limitation de la population n'entraînerait pas de réduction significative de l'impact environnemental par habitant contrairement aux politiques de transition énergétique, d'innovation et d'efficacité des ressources — elles-mêmes menacées en cas de finances publiques affaiblies.

## Une attaque directe sur les accords bilatéraux

L'initiative vise la dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), ce qui, en raison de la clause guillotine, met en péril l'ensemble des Accords bilatéraux I. Les accords d'association à Schengen et Dublin seraient aussi menacés. Les conséquences toucheraient notamment:

- l'accès des entreprises suisses au marché européen;
- les transports terrestres et aérien;
- l'agriculture;
- la recherche et l'innovation;
- la sécurité publique;
- la gestion de l'asile.

**Arnaud Bürgin**, directeur général de la FER Genève, avertit: *«un tel scénario constituerait un choc économique majeur pour la Suisse et pour ses relations avec l'Union européenne».*

En résumé, l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» conduirait à une réduction drastique de l'immigration, à une contraction de la population active, à un vieillissement accéléré et à de profonds déséquilibres économiques et budgétaires, sans apporter de réponse crédible aux enjeux environnementaux. Elle obligerait par ailleurs à prendre des mesures drastiques en matière de prévoyance vieillesse, comme un relèvement de l'âge de la retraite. Elle ferait en outre peser un risque déterminant sur la pérennité des accords bilatéraux et sur la stabilité des relations entre la Suisse et l'Union européenne. La FER Genève et les associations en charge du transport professionnel, du commerce et de la restauration (ASTAG, Genève Commerces, NODE et GPRH) ont tiré la sonnette d'alarme il y a trois semaines concernant les chantiers du réseau thermique structurant.



**Contacts:**

**Prof. Philippe Wanner**, Université de Genève, 022 379 89 30, [philippe.wanner@unige.ch](mailto:philippe.wanner@unige.ch)

**Dr David Maradan**, chargé de cours, HEG – Genève & Directeur, ecosys SA, 079 963 83 72, [maradan@ecosys.com](mailto:maradan@ecosys.com)

**Prof. Giovanni Ferro-Luzzi**, directeur IREG – HEG Genève & Université de Genève, 022 379 89 01, [giovanni.ferroluzzi@hesge.ch](mailto:giovanni.ferroluzzi@hesge.ch)

**Ivan Slatkine**, président, 079 301 40 84, [ivan.slatkine@fer-ge.ch](mailto:ivan.slatkine@fer-ge.ch)

**Arnaud Bürgin**, directeur général, 079 910 98 45, [arnaud.burgin@fer-ge.ch](mailto:arnaud.burgin@fer-ge.ch)

**La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) en bref**

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle soutient les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 29'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.